Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 13

Rubrik: Examens du brevet de capacité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. — Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre. professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux. Les articles à insérer dans le Nº du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au Nº du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exceptio**n** des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Avis officiels. — La Caisse de Retraite. — Les travaux manuels pour garçons à l'école primaire (suite et fin). — Messieurs les Normaliens travaillent. — Partie pratique. — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Avis aux institutrices.

Examens du brevet de capacité.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants instituteurs et les aspirantes institutrices auront lieu dans l'ordre suivant :

Lundi 12 et mardi 13 juillet : épreuves écrites pour les candidats des deux sexes;

Lundi 19 et mardi 20 juillet: examens oraux pour les deux sexes; Mercredi 21 juillet : examen des candidates pour les branches professionnelles et des candidats pour le dessin technique;

Mardi 20 juillet : examen des candidates au brevet de maîtresse d'ouvrages, à l'école de Gambach;

L'horaire indiquera les locaux et déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Les examens commenceront chaque jour à 8 heures du matin. Fribourg, le 14 juin 1920.

Le Conseiller d'Etat, Directeur, Georges PYTHON.